

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE
MAIRIE DE LABOULE
24 place de l'église
07110 LABOULE
04 75 88 98 62
mairie@laboule.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 AVRIL 2024 A 19H

L'ordre du jour est le suivant :

- Taux communaux d'imposition pour l'année 2024 ;
- Vote des tarifs du service eau et assainissement pour l'année 2024 ;
- Affectation des résultats des budgets *principal* et *eau et assainissement* ;
- Budgets primitifs *principal* et *eau et assainissement* ;
- Achat parcelles AH 327, AE 263, 264 et 265 – Révision de prix ;
- Archivage en mairie – proposition d'affectation d'un personnel du CDG07 ;
- Régularisation de la portion de l'impasse des Mésanges passant par la parcelle AH317 ;
- Mise à jour du règlement de la salle polyvalente ;
- Questions diverses (pas de questions du public car vote des comptes).

Il est rappelé que le public n'est pas autorisé à prendre la parole pendant les délibérations.

Laboule, le 28/03/2024

Françoise GALLET
MAIRE

